

COMPOSITION DE FRANÇAIS DU 3^{ème} TRIMESTRE

Texte :

Les vrais avantages du courrier électronique.

Un e-mail, ce n'est ni une lettre, ni un fax, ni un coup de téléphone :

C'est une nouvelle manière de communiquer.

Beaucoup plus rapide que le courrier ordinaire (la transmission d'un message est généralement instantanée), beaucoup moins cher que le téléphone, facile à utiliser, le courrier électronique possède des qualités propres qui font de lui un moyen de communication original :

D'abord, il est possible d'envoyer le même message à plusieurs personnes, ce qui permet de mener une discussion de groupe, avec toutes les personnes impliquées dans un même projet ou intéressées par le même projet.

De plus, contrairement au fax, le courrier électronique permet de modifier un document transmis : il suffit de copier-coller le contenu d'un message pour l'éditer simplement. Les messages envoyés et reçus s'archivent automatiquement sur votre ordinateur, et il est facile de retrouver en quelques secondes n'importe quel document important ayant fait l'objet d'un échange par e-mail.

Enfin, lorsqu'on doit échanger des informations avec un pays étranger, plus besoin de jongler avec les horaires de bureau pour être joignable malgré le décalage horaire : chacun trouve le matin, dans sa boîte aux lettres, les réponses à ses messages de la veille.

Bref, je pense que le courrier électronique est le moyen de communication le plus efficace. Il est d'ailleurs l'application la plus utilisée du réseau. De nombreux internautes ne vont que rarement « surfer sur le web », mais relèvent quotidiennement leur boîte aux lettres.

L'internet en 1heure, hors-série, février 1999

A- Questions sur la compréhension :

- 1- Quel est le thème traité dans ce texte ?
- 2- Qu'est ce qui distingue le courrier électronique du courrier ordinaire ?